

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 11 juillet 2014  
(convocation du 1 juillet 2014)

Aujourd'hui Vendredi Onze Juillet Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, Mme FRONZES Magali, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, M. LAMaison Serge, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme. BOST Christine à Mme. KISS Andréa  
M. PUJOL Patrick à M. LABARDIN Michel  
Mme. AJON Emmanuelle à M. FELTESSE Vincent  
M. AOUIZERATE Erick à M. BOUTEYRE Jacques  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. CAZABONNE Alain  
Mme. BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard  
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à M. ANZIANI Alain  
Mme. BOUTHEAU Marie-Christine à M. CHAUSSET Gérard  
M. DAVID Jean-Louis à M. DELAUX Stéphan  
M. DAVID Yohan à M. ROBERT Fabien  
Mme DELATTRE Nathalie à Mme DESSERTINE Laurence à partir de 11 h 40  
M. FLORIAN Nicolas à M. BRUGERE Nicolas à partir de 11 h 30  
M. FRAILE MARTIN Philippe à M. FETOUH Marik

Mme FRONZES Magali à M. DUPRAT Christophe à partir de 11 h 15  
M. GARRIGUES Guillaume à Mme. CHABBAT Chantal  
Mme. LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques  
Mme. LAPLACE Frédérique à M. RAUTUREAU Benoit  
Mme. LOUNICI Zeineb à M. MARTIN Eric  
Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à M. JUNCA Bernard à partir de 10 h 15  
M. MILLET Thierry à M. MANGON Jacques  
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme. BREZILLON Anne  
Mme PEYRE Christine à Mme ROUX-LABAT à partir 10 h 40  
Mme. PIAZZA Arielle à M. LOTHaire Pierre  
M. POIGNONEC Michel à Mme. THIEBAULT Gladys  
Mme TOUTON Elizabeth à Mme CALMELS Virginie  
M. TURBY Alain à M. SUBRENAT Kévin à partir de 11 h 30

#### **EXCUSES :**

M. REIFFERS Josy, Mme. CAZALET Anne-Marie  
**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Compagnie Hors Série - Pôle de ressources en danses urbaines -  
Subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux - Convention - Décision -  
Autorisation**

Monsieur HERITIE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Installée depuis plus de dix ans sur les communes de Bordeaux, puis de Floirac, l'association Compagnie Hors Série, fondée en 2000 et dirigée par le chorégraphe/danseur bordelais Hamid Ben Mahi, développe une recherche visant à mettre en question la danse hip hop en repoussant, création après création, les frontières de cette danse.

La compagnie a été reconnue comme Pôle de ressources en danses urbaines en 2012. Dans cette dynamique, elle travaille sur un projet transcommunal initié par la ville de Floirac, soutenue par les villes d'Artigues-près-Bordeaux, Cenon ainsi que avec les structures de la M270, le Rocher de Palmer, le Cuvier de Feydeau, et ce jusqu'en 2014.

La compagnie développe des actions qui contribuent à la cohésion territoriale dans le cadre de trois axes :

- la création/diffusion : faire de la rive droite un lieu de diffusion du répertoire de la compagnie mais également de propositions de renouvellement des pratiques en danses urbaines,
- la formation/professionnalisation : repérer et former les jeunes danseurs émergents et les accompagner en termes de professionnalisation,
- la sensibilisation : favoriser l'accès du plus grands nombre aux danses urbaines et plus largement à la culture au travers de différents champs d'action (pratiques amateurs, éducation artistique, lien social...).

A titre d'exemples, la compagnie Hors Série dans le cadre du pôle de ressources en danses urbaines poursuivra entre autre pour la troisième année consécutive ses manifestations sur la rive droite. On peut notamment citer l'Urban Week qui s'est déroulé du 23 au 27 avril 2014, festival dédié aux cultures urbaines, ou encore le workshop-dances en partage qui s'est déroulé du 24 au 28/03/2014 et qui a rassemblé 5 chorégraphes, 70 danseurs et 5 centres de formation.

La participation de la Communauté Urbaine a été prévue dans le contrat de co-développement de la Ville de Floirac détaillée dans la fiche action 36.

La Communauté Urbaine qui a soutenu financièrement ce pôle de ressources en danses urbaines en 2013 à hauteur de 18 000€, a été sollicitée pour un soutien financier de 22 000 € en 2014, dans le cadre d'un budget prévisionnel HT de 444 279 € répartis comme suit:

<b>DEPENSES</b>	<b>€ HT</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ HT</b>
Achats	29612	Ventes et Prestations de services	283 389
Services extérieurs	8 850	Etat	70 000
Autres services extérieurs	88 843	Région Aquitaine	50 000
Impôts et taxes	1 282	Département	3 850
Charges de personnel	303 119	CUB	22 000
Autres charges de gestion courante	9 500	CUB été métropolitain (adopté en mai 2014 délib 2014/0213)	10 000
Dotations aux amortissements	3 073	Ville de Floirac	4 000
		Cotisations	35
		Emplois mutualisés	1 005
<b>TOTAL</b>	<b>444 279</b>		<b>444 279</b>
<i>Contributions volontaires en nature</i>	8 036	<i>Contributions volontaires en nature</i>	8 036

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°2011/0778 du 25/11/2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,

**Entendu** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** le pôle de ressources en danses urbaines relève de la catégorie des actions transcommunales,

**DECIDE**

**Article 1** : Une subvention de fonctionnement d'un montant de 22 000 € est attribuée à l'association Compagnie Hors Série pour son pôle de ressources en danses urbaines au titre de l'exercice 2014, et dont l'organisation du Festival Urban Week qui s'est déroulé du 23 au 27 avril a été un temps fort.

**Article 2** : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée, relative au règlement de la subvention précitée,

**Article 3** : la dépense relative au règlement de cette subvention sera imputée sur l'opération 05P141O001 au chapitre 65, article 6574, fonction 33, CDR UA01 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 11 juillet 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
29 JUILLET 2014

PUBLIÉ LE : 29 JUILLET 2014

M. MICHEL HERITIE